EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.
Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 4

VENTE DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR AUVERGNE HABITAT - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Grégory BERNARD

Conformément aux articles L 443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation, la Direction Départementale des Territoires consulte la Ville de Clermont-Ferrand en qualité de commune d'implantation, afin de solliciter l'avis du Conseil Municipal sur la vente d'un groupe de programme ou fraction de programme représentant 91 logements sociaux appartenant à Auvergne-Habitat.

Ces programmes ou fraction de programmes sont les suivants :

- *Programme « Les Puys »*: 67 appartements situés 12, 14 rue Gonod, 18, 20 rue Lagarlaye et 11 Barrière de Jaude.

- *Programme « Les Landais »*. Vente d'un bâtiment de 8 logements sur les 70 inclus dans l'ensemble du programme, au 22 rue Victor Basch.

- *Programme « Jouve »*. Un bâtiment de 16 logements sur les 160 logements sociaux situés rue Auguste Jouve.

Ce sont donc au total 91 logements, sur les 6000 que gère Auvergne-Habitat sur la commune qui sont concernés par le programme de vente 2011.

Par ailleurs, Auvergne-Habitat prévoit que la totalité des ventes devrait être réalisée lors des 10 ans à venir.

En application de l'article L 443 – 15.1 du Code de la construction et de l'Habitation, la société Auvergne-Habitat doit obtenir l'accord préalable de la commune d'implantation et de garant des prêts.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis défavorable pour cette vente.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 mai 2011

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT